

*Question présentée par le député :*

*M. Florian Gander*

*Date de dépôt : 17 mai 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Véhicules électriques, hybrides et hybrides rechargeables, où en sommes-nous ?**

Derrière la voiture individuelle et les transports en commun, la mobilité douce est le troisième mode de transport privilégié par la population genevoise pour les trajets du quotidien. Tous les moyens de déplacement ne nécessitant aucune autre énergie que celle fournie par un effort physique (vélo, marche à pied, rollers, etc.), la « mobilité active », en font partie.

Mais sa définition peut être étendue à tous les transports respectueux de l'environnement, par exemple l'électromobilité dont font partie les voitures électriques. En plein développement, notamment en milieu urbain, les mobilités douces présentent de nombreux avantages : gain de temps, économie de carburant et évidemment réduction de la pollution de l'air et de l'empreinte écologique globale, ce qui devrait sans doute bénéficier d'un soutien de l'Etat.

Pour ces raisons, je remercie par avance le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Au niveau du canton de Genève, quelle est l'évolution (augmentation ou diminution) en pourcentage du nombre de véhicules 100% électriques immatriculés dans le canton sur les cinq dernières années ?*
- *Même question concernant les catégories de véhicules hybrides et hybrides rechargeables.*
- *Sur les cinq dernières années, combien de nouvelles immatriculations concernaient : 1) des véhicules 100% électriques, 2) des véhicules hybrides, 3) des véhicules hybrides rechargeables ?*

- 
- *Dans le canton de Genève, quel est à l'heure actuelle le nombre de places de stationnement dotées d'une borne de recharge pour les véhicules 100% électriques et hybrides rechargeables ?*